

bande organisée / association de malfaiteurs

Par **fred22**, le **18/03/2004** à **21:55**

Bsr, qq'un peut il m'expliquer très précisément la différence entre ces 2 notions, avec exemples etc....
Merci.

Par **jeeecy**, le **18/03/2004** à **22:23**

la bande organisée c'est quand une personne chapeaute plusieurs personnes qui sont donc sous ses ordres

l'association de malfaiteurs c'est quand un membre spécialisé dans une infraction bien déterminée (un voleur par exemple) se lie avec une autre spécialisée dans un autre domaine (un receleur par exemple)

en esperant avoir été clair
@ bientôt
Jeeecy

Par **Yann**, le **19/03/2004** à **15:06**

? Presque ça, mais je ne suis pas d'accord  Image not found or type unknown

Selon moi la bande organisée est une circonstance aggravante d'un autre délit. Alors que l'association de malfaiteurs est une infraction à part entière (art 450-1 cp). Dans les faits ça revient au même, il faut donc voir si il existe une autre infraction qui y est liée pour choisir l'incrimination la plus adéquate.

Quelqu'un pour confirmer ma vision ou celle de Jeeecy ? Image not found or type unknown

Par **jeeecy**, le **19/03/2004** à **15:38**

je suis d'accord avec toi Yann

mea culpa

Par **Ptitcode**, le 19/04/2004 à 09:46

:wink:

La loi Perben II contient de nombreuses modifs du code/ces thèmes... Image not found or type unknown